

CSAM

6 juillet 2023

Compte rendu



DES ATTENTES AUX VAINS ESPOIRS ?

Le Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM), plus haut cénacle de la concertation sociale au niveau de l'ensemble du ministère, s'est réuni le 6 juillet dernier.

Il a comporté deux chapitres : une première séquence, sur la politique générale, sous l'auguste présidence de G. Attal, puis une deuxième sous la houlette d'Anne Blondy-Touret, Secrétaire générale du ministère.

Ce CSAM était un moment attendu. Car, entre les différentes actualités (coût de la vie, émeutes...) et les tendances longues (Bercy qui prend des méchants coups depuis des années), il est clair qu'il y avait de fortes attentes. Mais, à l'issue, on ne peut pas dire que les annonces nous laissent bouche bée... Voici le détail par le menu.

Moment de justice...

Commençons d'abord par un court hommage au ministre présent (après, vous devinez que ça va se gêter méchamment ...). Gabriel Attal a le mérite de présider les CSAM et de ne pas se barrer très vite avec son aréopage, genre 3 petits tours et puis s'en va. Parce qu'un ministre, ça n'a quand même pas que ça à f..., hein? (cette remarque acerbe vient évidemment d'expériences vécues, à tout le

moins ressenties ..). G. Attal condescend à ferrailer avec la plèbe syndicale, mais, en plus, essaie de s'emparer des sujets qui concernent les services et les agent.es. Et ne les regarde pas (trop) en surplomb.

Par contre, au niveau des avancées, on ne peut pas dire que nous allons nous lancer dans une danse de joie effrénée ! (Cf. ci-après)

Éléments de contexte

Que veut donc le « peuple des Finances » ? À notre sens, il y a deux urgences :

- ✓ **arrêter de dégrader nos missions** en nous les faisant accomplir dans des conditions qui se détériorent de plus en plus ;
- ✓ **prendre des mesures** qui font prendre conscience aux personnels que leur action et leur engagement sont reconnus et valorisés.

Ceci englobe plusieurs curseurs : de la rémunération jusqu'à la protection sociale complémentaire.

C'est à l'aune de ces deux points que l'on peut dire – ou non – si l'on va dans la bonne direction. Ou on continue à se casser la figure bien gentiment...

Du côté de Gabriel ATTAL ...

« Bon, alors qu'est ce qu'il a dit, le grand chef ? »

Gabriel Attal a livré les orientations suivantes :

✓ **la casse que nos services ont subie** (NDLR: pas d'ironie, on parle là des émeutes, pas des politiques successives...) fera l'objet d'engagements budgétaires pour remettre tout en état ;

✓ **on va encore freiner en termes de suppressions d'emplois.** Il n'y en aura « que » 200 l'année prochaine pour la DGFIP, par rapport aux 450 prévues. Et, normalement, cela sera (enfin !) zéro suppression d'emplois en 2025 ;

✓ **sa joie est complète par rapport à l'adoption triomphale de la loi Douane,** qui a notamment le mérite de sauver le droit de contrôle à la circulation, un des fondements de cette administration ;

✓ **sur les rémunérations,** il ne fait évoluer que le dossier IMT, avec un maintien dans le calcul de la retraite, même quand l'agent.e quitte les rangs de Bercy ;

✓ **s'agissant des promotions,** il relance un plan de qualification ministériel, avec + 10 % en volume en 2024 et 2025, pour les promotions d'une catégorie à l'autre ;

✓ **pour la DGFIP, il demande à l'administration une grande bienveillance pour la promotion de C en B** sur place (déjà le cas pour les 3/4 des lauréat.es) ;

✓ il demande **une revue générale des épreuves de concours** ;

✓ il souhaite **une réflexion globale sur le parcours des agent.es** ;

✓ **pour la protection sociale complémentaire,** il affirme qu'il met tout le poids de Bercy dans la balance pour sauver le couplage santé/prévoyance ;

✓ il a annoncé le **maintien du budget de l'action sociale, avec une revalorisation débattue à l'automne** ;

Par ailleurs, c'est dit, sans être complètement dit : il renvoie un certain nombre de sujets qui nous préoccupent à des échanges directionnels.

Du côté de Solidaires Finances ...

Premières réactions à chaud

✓ **Pour les dégâts subis par nos services,** message reçu. Par contre, cela doit être fait avec des engagements budgétaires supplémentaires et non des crédits redéployés. Pas de jeu de bonneteau, merci !

✓ **Pour les effectifs,** on prend note. Après avoir massacré des dizaines de milliers d'emplois, il était temps, serait-on tenté d'ajouter... Par contre, quand la DGFIP fait illico un beau message, pour souligner la « création » de 250 emplois (sic), c'est quelque peu grossier. En fait, il s'agit de 250 non-suppressions (450 – 200). Ce n'est pas pour chipoter, mais les mots ont un sens...

✓ **Sur l'IMT,** c'est une demande ancienne, face à quelque chose qui était pour le moins injuste. Mais on note d'emblée qu'il n'y aucune revalorisation de ladite IMT.

✓ **Pour les promotions en plus,** c'est bien joli dit comme cela. Mais à l'échelle de Bercy, c'est une poignée de promotions supplémentaires. C'est bien loin d'être un plan massif...

✓ **Pour la Douane,** ce droit existentiel est préservé certes. Mais on peut tout de même gager que les contrôles vont être plus lourds que par le passé.

Par ailleurs, si la loi pose un jalon, la jurisprudence joue un très grand rôle dans l'affaire et pourra largement peser sur les évolutions à venir.

✓ **Pour la protection sociale complémentaire, Solidaires Finances** sera évidemment très attentif à l'issue des arbitrages à venir. Suite à la déclaration du ministre, ils seront désormais « éclairants » sur le poids de Bercy et de son ministre...

La principale faille, voire béance, dans l'affaire concerne le chapitre rémunérations. Solidaires Finances avait déjà été déçu par le niveau Fonction publique, avec une mesure bien timide. On pouvait estimer que c'était donc du côté des ministères que les choses pouvaient bouger. Pour ce qui concerne le nôtre, on voit manifestement que ce n'est pas le cas ! Reste la possibilité ouverte au niveau directionnel.

En tout état de cause, quel que que soit le niveau, nous ne lâcherons pas l'affaire !

Du côté de la secrétaire générale

La séance s'est ensuite poursuivie sous la présidence de la secrétaire générale du ministère.

Dans les temps forts, il y eut **les débats autour du règlement intérieur des nouvelles instances** (CSA et formations spécialisées).

Ce dernier va être « l'inspirateur » et même le cadre prescrit pour les plusieurs centaines d'instances de représentation dans les différentes directions. Si le ministère a évolué sur un certain nombre de points, c'est quand même un recul par rapport à l'existant précédent. On voit aussi quelques dispositions que l'on n'arrive pas à faire bouger et qu'on peut analyser peu ou prou comme des marques de défiance, à tout le moins de méfiance vis-à-vis des organisations syndicales.

Les fédérations des Finances ont rédigé un avis, condamnant ce recul, texte voté à l'unanimité pour ce règlement qui sera désormais décliné dans toutes les directions. Des amodiations de ce texte sont admises pour des services particuliers, notamment au niveau géographique (cas de comités regroupant des services en métropole et dans l'Outre-Mer par exemple)

Un autre gros chapitre concernant la politique de l'environnement. Bercy veut montrer son engagement dans l'affaire, notamment au travers de grands plans.

C'est un sujet marqué par la complexité, du fait qu'il n'y a pas de baguette magique dans l'affaire et que l'on part souvent, comme beaucoup, d'une donne peu favorable : des bâtiments chauffés aux énergies fossiles, un parc de véhicules avec encore une part importante de moteur diesel...

Le sujet est bien évidemment incontournable, sauf si on a envie de passer pour des odieux irresponsables.

Le premier écueil à éviter, pour ce qui nous concerne, consiste à ne pas tomber dans le green-washing (désolé pour l'anglicisme...). Mais, plus encore, c'est d'éviter l'effet « vitrine ». Il ne s'agit pas seulement d'écrire des plans ambitieux que l'administration centrale s'efforce de rendre concrets, mais essentiellement à son niveau. En clair, les réalisations essentielles ne peuvent se cantonner aux initiatives (le plus souvent louables au demeurant, parfois plus discutables...) dans les sites centraux. Et pourtant, si l'on en croit l'observatoire interne, les agent.es ne sont pas dupes et jugent que leurs administrations n'en font pas assez ! Comme nous quoi ! En tout état de cause, ce sujet sera un compagnon de route pour les temps qui viennent.

La séance a aussi comporté quelques sujets sur les moyens mis à la disposition des syndicats pour embêter cette pauvre administration.

Et il y eut aussi **un petit moment sorti de nulle part, où le ministère est descendu dans la vie quotidienne, en gérant la galère due à la fermeture du RER B le 14 août (...)**. Étonnement de notre part que ce sujet (spécifiquement francilien d'ailleurs) soit traité au CSAM. Excusez du peu ! Serait-ce que les hautes sphères n'ont définitivement pas confiance dans les encadrants locaux ? Oh, le doute affreux...

Détail savoureux : tout à sa science et à son génie organisationnel (non, ne riez pas!), l'administration a prévu tous les cas, avec peut-être au final le dépôt d'une journée de congé. Mais elle a « oublié » l'éventuelle possibilité d'octroyer une autorisation d'absence. Comme c'est curieux... Dommage, c'était une petite occasion de faire preuve d'ouverture et d'attention aux agents et agentes, à peu de frais.

Questions diverses

Solidaires Finances est revenue sur la situation de la résidence de La Saline à La Réunion. En effet, si Gabriel Attal voulait semble-t-il se garder la primeur d'une annonce sur cette résidence, emblématique sur bien des points en matière d'Action sociale ministérielle, il l'a l'oubliée au cours de ses interventions et est parti bien avant la fin de la séance. Nous nous sommes donc rappelés au bon souvenir de Mme Blondy-Touret sur ce sujet. Le Secrétaire général a ainsi annoncé la reconduction pour 3 ans de l'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire).

Pour **Solidaires Finances**, cette durée ne doit pas être qu'un sursis. Cette résidence doit rester dans le giron d'EPAF et donc de notre ministère. Solidaires Finances continuera de porter ce principe et de combattre en ce sens.»

Que retenir de cette séance ?

En guise de conclusion, que retenir de cette séance, qui laisse une large place à un sentiment de frustration ?

Peut-être l'impression d'un « Bercy coincé ». Peut-être serait-on même tenté de lâcher le mot « étriqué »...

C'est le sentiment d'être systématiquement, mais de façon différente selon les sujets, pris entre deux feux.

Il y a d'une part les terribles exigences budgétaires, qui font qu'une bonne partie de nos têtes pensantes (et calculantes au cas d'espèce) est tétanisée par toute mesure qui pourrait avoir un impact financier. Bercy, à l'égard de ses propres troupes, en rajoute peut-être une louche par souci d'exemplarité. Mais, dans l'autre plateau de la balance, il y a un élément qui ne peut être passé ni sous silence, ni par pertes et profits. Ce sont des années, voire des décennies d'histoire bercyenne, faites de

suppressions d'emplois massives et de restructurations aussi puissantes qu'incessantes.

L'autre point (marteau ou enclume à votre guise ...), ce sont les figures imposées, édictées au niveau de la Fonction publique. C'est souvent le minimum standard et parfois une vision régressive, c'est-à-dire un recul pour le ministère. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas pour **Solidaires Finances** de solliciter un traitement de faveur, mais simplement d'exiger que l'alignement ne se fasse pas, s'agissant de pratiquement tous les sujets, sur le moins-disant.

Tant que les agent.es n'entendront pas de réponse décente au double défi exposé ci-dessus, les ministres, quels qu'ils soient, pourront se succéder, ils n'inverseront pas la vapeur de cette machine, pourtant fondamentale pour le pays et quelque part symbole d'une crise profonde de l'administration française.